

Procès-verbal

Séance	Assemblée participative - GSI
Numéro	N° 3
Lieu	GSI - 3H8
Date et heure	9 octobre 2025 à 12:15
Auteur·e	Chollet Sandrine
Participants	
Présent·es	ACHAB Sophia; AEPLI Caroline; AMACHER Korine; BOUFFANAI Roland; CARDUCCI Federico; CARRERE Céline; CHOLLET Sandrine; EICHELBERGER Antoine; FALCUCCI FLORES Sarah; FERNANDEZ Victor; FITZPATRICK Manon; FORQUENOT DE LA FORTELLE Marie Claire; GARANDEL Oceane; GLORIANT Lénaëlle Françoise; HOEFFLER Catherine; HUG Simon; JEGOUSSE Sayann; KADDOUS Christine; KEESE Alexander; KOLB Robert; LAURENT-LUCCHETTI Barbara; PECLARD Didier; PFUND SALERNO Annina Franziska; ROUTIER Margaux; SATTLER Thomas; SCHULZ Matthias; VEILLITH--D'AUBAREDE Jade Colette Marie-Claude; VIANIN Noémie; WERNLI Didier; ZAHLER Roswitha; ZWEIFEL Mathis
Excusé·es	LAVENEX Sandra

1 Election de la Présidence

1.1 Election de la Présidence suite au départ de Federico Carducci - Pour décision

Le bureau propose l'élection de Mme Noémie Vianin (corps étudiants,es).

Responsable : CHOLLET Sandrine

2 Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière séance

2.1 Mettre à disposition les PV sur la page de l'AP - Pour décision

La proposition de publier les procès verbaux de l'AP sur la page de l'AP est approuvée.

Responsable : PFUND SALERNO Annina Franziska

2.2 Approbation du PV de la dernière séance - Pour décision

Le PV de la dernière séance est approuvé à l'unanimité

Responsable : VIANIN Noémie

2.3 Approbation de l'ordre du jour - Pour décision

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

Responsable : VIANIN Noémie

3 Communications

4 Enseignement

4.1 Bachelors

4.1.1 Bachelor accéléré en droit - Pour discussion

Noémie Vianin souligne que plusieurs étudiants en deuxième partie du BARI, option obligatoire droit, souhaitant poursuivre le programme de Bachelor accéléré en droit, ont suggéré d'instaurer la possibilité de pouvoir valider certains crédits à l'avance afin de progresser plus rapidement dans leur formation.

Céline Carrère explique que le Bachelor accéléré en droit est une formation offerte par la Faculté de Droit. Le GSI peut relayer l'information mais ne peut pas prendre de décision.

Rédaction d'une requête précise que le GSI pourra relayer (il serait important de mentionner combien d'étudiant sont concernés)

Responsable : WERNLI Didier

4.1.2 Demande d'une séance d'information pour les PDR en module obligatoire de droit - Pour décision

Sayann Jegousse fait part d'une demande des étudiants en troisième année de Bachelor, module obligatoire droit, concernant la mise en place d'une séance d'information pour les PDR. En effet, très peu d'informations sont relayées ce qui empêche les étudiants d'avoir un cadre clair. De plus, certains étudiant.es contactent les professeurs durant le semestre de printemps. Cela crée un problème d'égalité et d'accès à l'information car toutes les places sont déjà prises à la rentrée du semestre d'automne.

En outre, il est suggéré de créer une séance d'information commune pour tous les modules obligatoires lors de la rentrée en septembre 2026 afin de permettre aux étudiants de partir sur un pied d'égalité.

La Direction du GSI répond que chaque orientation a son propre mode d'organisation. En droit, les PDRs ne sont pas gérés collectivement. Chaque enseignant a sa propre directive.

Responsable : VIANIN Noémie

4.1.3 Demande de précision sur les spécialités des enseignants lors du choix d'un enseignant pour le PDR en module obligatoire d'histoire internationale et demande de clarification quant à l'attribution des assistants pour les PDR - Pour discussion

Il a été demandé par plusieurs étudiants en module obligatoire histoire internationale d'obtenir plus de précisions sur les spécialités des enseignants lors du choix pour les PDR. De plus, l'attribution des assistants est compliquée et il y a un manque de la représentation de certains thème ce qui déçoit certains étudiants.

Le corps d'assistants souligne qu'ils sont compétents pour encadrer sur la méthodologie plus que sur la thématique.

Responsable : VIANIN Noémie

4.2 Masters

4.2.1 Remarque concernant les changements sur les plans d'études (MAEAC) - Pour discussion

Suppression des cours de droit 2024/2025 et 2025/2026 dans le cadre du MAEAC. Ces grands changements dans le plan d'étude ont été effectués postérieurement aux inscriptions ce qui a conduit plusieurs étudiants à ne pas pouvoir suivre ces cours qui les intéressaient initialement.

Une amélioration sur le timing est suggérée. De plus, le but est de recentrer les cours sur la région concernée. Ainsi, les cours supprimés ne sont pas des cours de spécialisation sur la zone étudiée.

Korine Amacher précise que ces changements semblent grands mais sont en réalité légers, car il ne s'agit là que de 12 crédits ECTS et peu d'étudiants suivaient ces cours. Une solution serait d'augmenter le nombre de crédits libres à 18 ECTS.

Responsable : WERNLI Didier

4.2.2 Annonce comités scientifiques des Masters du GSI - Pour information

Information de la direction sur les différents programmes :

MAGH

Directrice : Prof. Stéphanie Dagron, FD/GSI/FacMed

- Prof. Nicolas Ray FacMed
- Prof. Olivia Keiser FacMed
- Prof. Andrew Azman FacMed
- Bogomil Kohlbrenner, GSI

MAEE

Directrice : Prof. Sandra Lavenex, GSI/SdS

- Prof. Catherine Hoeffler, GSI
- Prof. Zbig Truchlewski, GSI/SdS
- Maud Preher, GSI

MAFR

Directeur : Prof. Didier Peclard, SdS

- Prof. Anne Mayor GSI-Fac sciences
- Prof. Armelle Choplin, GSI - SdS
- Maud Preher, GSI

MAMO

Co-directrice : Prof. Aline Schlaepfer, FL:

Co-directeur Prof. Bruce Fudge, FL

- Dr. Ozcan Yilmaz, GSI
- Dr Hasni Abidi, GSI
- Maud Preher, GSI

MAEAC

Directrice : Prof Korine Amacher GSI/FD

- Dr Eric Aunoble, FD
- Maud Preher, GSI

MAGS

Co-directeur : Prof. Nicolas Levrat, GSI/FD

Co-directeur : Dr Basile Zimmermann, GSI

- Prof Didier Wernli, GSI/FACScience
- Dr Monique Beerli, GSI
- Maud Preher, GSI

Responsable : CHOLLET Sandrine

4.3 Doctorat

4.4 Autres formations - programmes

5 Communications de la Directrice

5.1 Communications de la directrice - Pour information

Le GSI est ravi d'accueillir le Prof. Zbig Truchlewski.

Les Welcome Day se sont bien déroulés et de nombreux retours positifs ont été donnés par les étudiants. Il y a une augmentation du nombre d'étudiants en Bachelor et Masters du GSI. Cette rentrée a accueilli les premiers étudiants en BaSCRI.

La cérémonie des diplômes du GSI sera conjointe pour les Bachelor et les Master dans le hall d'Unimail lors du mardi 25 novembre.

Dans le domaine de la recherche, l'école doctorale se développe et propose de nouveaux ateliers avec les doctorants. Il y a une volonté de continuer à développer cela conjointement à l'évolution des règlement d'étude de doctorat.

Le GSI sera ouvert le 31.10 pour échanger sur les recherches.

Poursuivre les discussions sur la réforme du BARI et notamment une simplification du plan d'étude. Une commission a été établie par le COPO comprenant des membres de chaque orientation et présidée par la Prof. Céline Carrère.

LA plateforme Genève internationale à l'intention des étudiants-es du GSI, volonté de voir comment formaliser cela dans les années suivantes.

La Prof. Céline Carrère reprend la direction du BARI pour une année.

Il n'y aura pas d'évaluation de l'enseignement dans toute l'UNIGE cette année. Cela est du à une décision au niveau central. La Direction du GSI va proposer une alternative.

Responsable : VIANIN Noémie

6 Divers

6.1 Représentation d'étudiant.e.x.s BaSCRI à l'AP - Pour décision

Alice Habegger mentionne l'importance de la présence d'un étudiants en BaSCRI lors du renouvellement de la prochaine AP

Responsable : VIANIN Noémie